

Géo

Espaces à faibles densités

I. Des territoires isolés aux fortes contraintes naturelles :

Les espaces de faibles densités en France se caractérisent par une **densité de population inférieure à 30 habitants par kilomètre carré**, comparée à une moyenne de **118 habitants par kilomètre carré** pour le reste du territoire (et **24 258 habitants par kilomètre carré** à Paris). Environ 4 millions de Français résident dans ces espaces, ce qui représente **6,5%** de la population totale, occupant **42%** du territoire.

Ces espaces se localisent principalement dans les zones **montagneuses, les régions rurales, les secteurs touristiques peu urbanisés et les régions éloignées des littoraux et des frontières**, où les axes de transport rapide indispensables à la mobilité sont moins présents. On peut observer une **diagonale des faibles densités s'étendant des Ardennes aux Pyrénées en passant par le Massif Central**. On les retrouve également dans les **chaînes de montagnes** comme les Alpes, le Jura, les Vosges et les Pyrénées, ainsi que dans des espaces enclavés tels que le Morvan, ou des régions soumises à de **fortes contraintes naturelles** comme la Guyane et le centre de la Réunion.

II. Des atouts et de nouvelles dynamiques :

Ces espaces de faibles densités présentent des atouts et de nouvelles dynamiques. Sur le plan économique, on observe l'installation d'entreprises industrielles dans des zones peu peuplées, à proximité des pôles urbains. Sur le plan agricole, on constate une valorisation des savoir-faire locaux anciens en lien avec la demande croissante de produits de qualité, tels que les A.O.C. et les A.O.P. Il existe également une diversité d'agriculture allant de l'agriculture biologique et raisonnée à l'agriculture productiviste, en passant par les régions d'élevage intensif, la céréaliculture et les espaces viticoles.

Ces territoires présentent également des atouts touristiques, avec des espaces récréatifs mettant en valeur le patrimoine culturel, les paysages naturels, le tourisme vert et les activités de pleine nature telles que le ski et la randonnée. Ils contribuent à la protection de l'environnement à travers la présence de parcs nationaux, de parcs naturels régionaux et de parcs marins. Ces atouts touristiques attirent de nombreux visiteurs, créant ainsi de nombreux emplois saisonniers, favorisant le maintien des populations locales dans ces zones et améliorant les conditions de vie.

Un renouveau démographique se manifeste principalement dans le sud de la France, avec l'installation de néo-ruraux, l'essor des résidences secondaires, la littoralisation et l'attrait pour un ensoleillement généreux (héliotropisme). Les néo-ruraux sont attirés par le calme et la qualité de vie qu'offrent les villages, ce qui entraîne un phénomène important de rurbanisation et de mitage du territoire.

III. Des défis à relever :

Cependant, ces espaces de faibles densités doivent relever plusieurs défis. L'accès aux services de proximité tels que les bureaux de poste, les commerces et les soins de santé est souvent limité, créant des déserts médicaux. L'éloignement des centres urbains et les contraintes liées aux transports compliquent la mobilité des habitants. Le relief, avec ses pentes et son enneigement, peut également constituer un obstacle. De plus, ces territoires sont confrontés au vieillissement de la population et à la déprise agricole caractérisée par une agriculture non modernisée et une diversification limitée des activités. On observe également une augmentation des surfaces en friches ou boisées, bien que certaines forêts soient exploitées commercialement.

Ces espaces ruraux sont le théâtre de nombreux conflits d'usage. Les acteurs de la protection des milieux naturels s'opposent souvent à un tourisme de masse qui pourrait nuire à l'environnement. Les professionnels du tourisme dénoncent quant à eux les entraves à une activité économique majeure. De plus, les citadins et les retraités qui s'installent à la campagne peuvent être confrontés aux nuisances liées aux activités agricoles, telles que le bruit et la pollution, ainsi qu'à une hausse des prix de l'immobilier qui rend l'accession à la propriété difficile pour les résidents locaux.

Pour faire face à ces défis, une politique d'aménagement du territoire a été mise en place, comprenant notamment des zones de revitalisation rurale (ZRR)

visant à lutter contre la désertification et à réduire les conflits d'usage.

L'objectif est de préserver et de valoriser ces espaces de faibles densités, en veillant à assurer un accès équitable aux services, à encourager le développement économique durable et à maintenir un équilibre entre la préservation de l'environnement et le développement touristique.